

PROPRIETE DE MADAME ET MONSIEUR BOUTONNET Jacques
Le Village
30770 ALZON

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Echelle 1/100^{ième}

DECEMBRE 2012

Maîtrise d'Oeuvre : Daniel CARRIERE -Maître d'Oeuvre
Rue du pré 30120 Montdardier
Tel : 04.67.81.53.66 - Port : 06.82.39.12.56 - Port : 06.27.54.03.70
E.Mail : daniel-carriere@wanadoo.fr

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

PLAN DE SITUATION
ECHELLE 1/1000

PC MI 1

Département :
GARD

Commune :
ALZON

Section : Z
Feuille : 000 Z 01

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1000

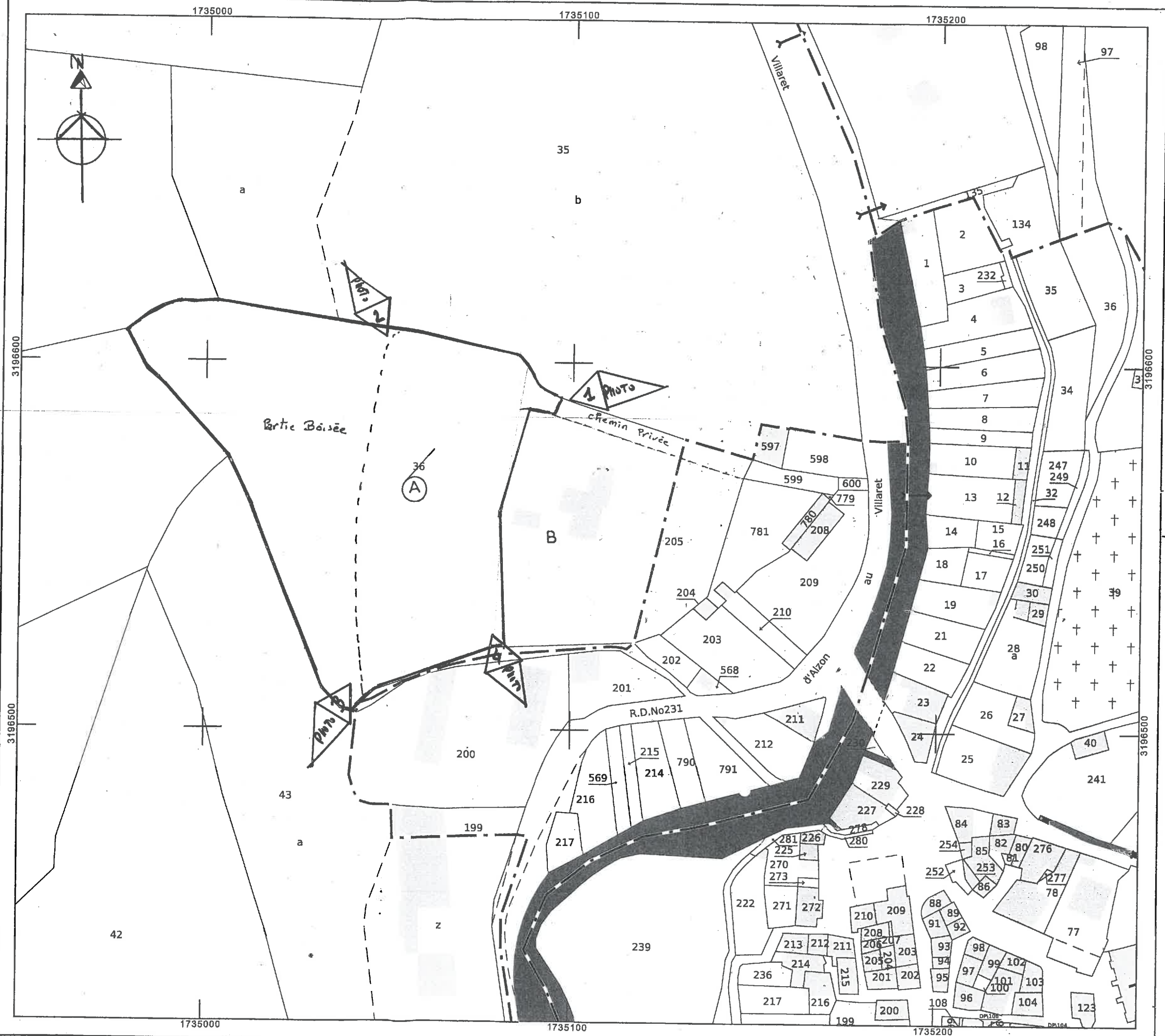
Date d'édition : 14/11/2012
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
NIMES 1
67 Rue Salomon Reinach 30032
30032 NIMES Cedex 1
tél. 04.66.87.60.82 -fax 04.66.87.87.11
cdif.nimes1@dgfip.finances.gouv.fr

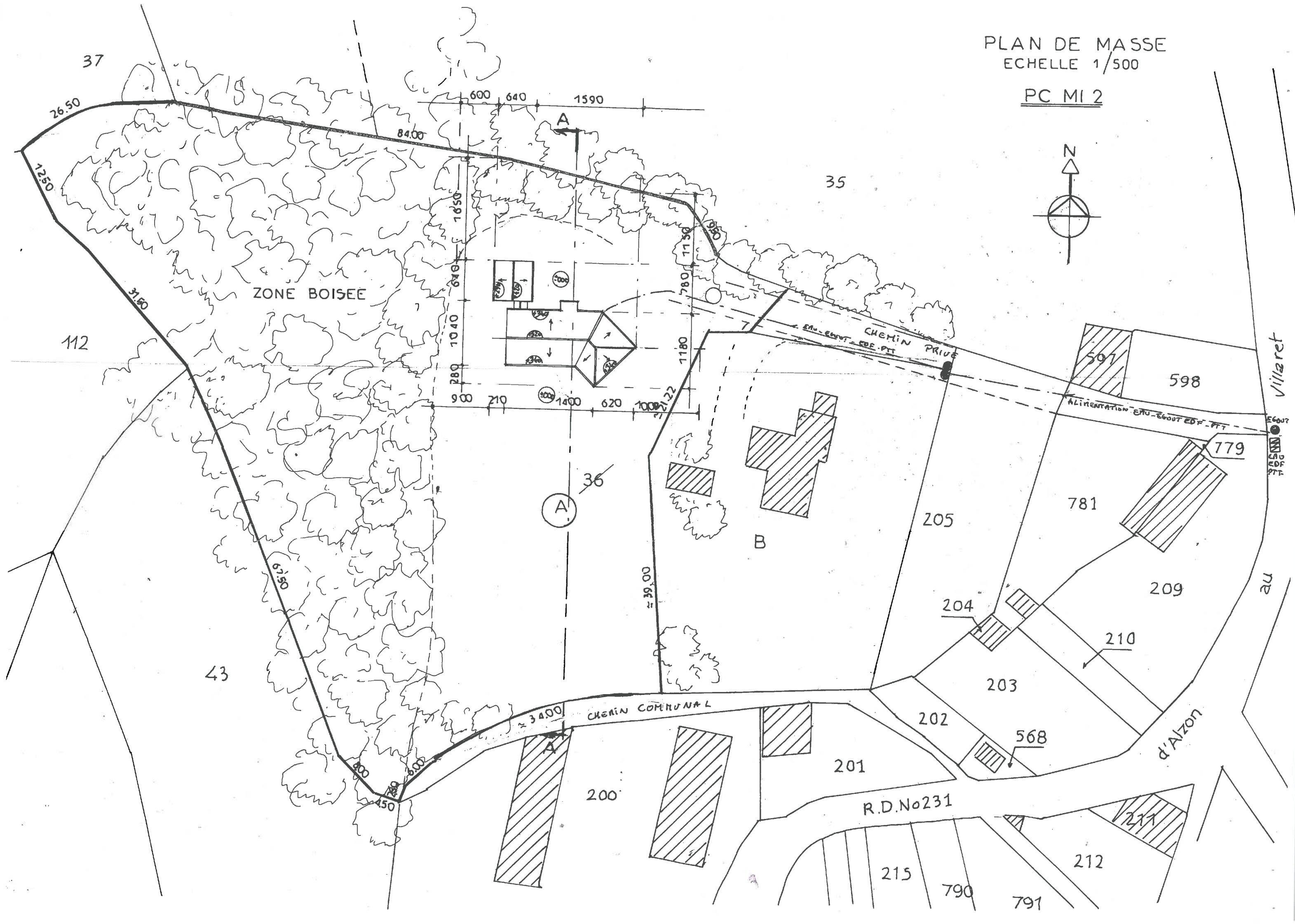
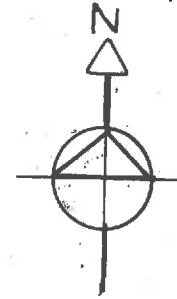
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2012 Ministère de l'Économie et des finances



PLAN DE MASSE
ECHELLE 1/500

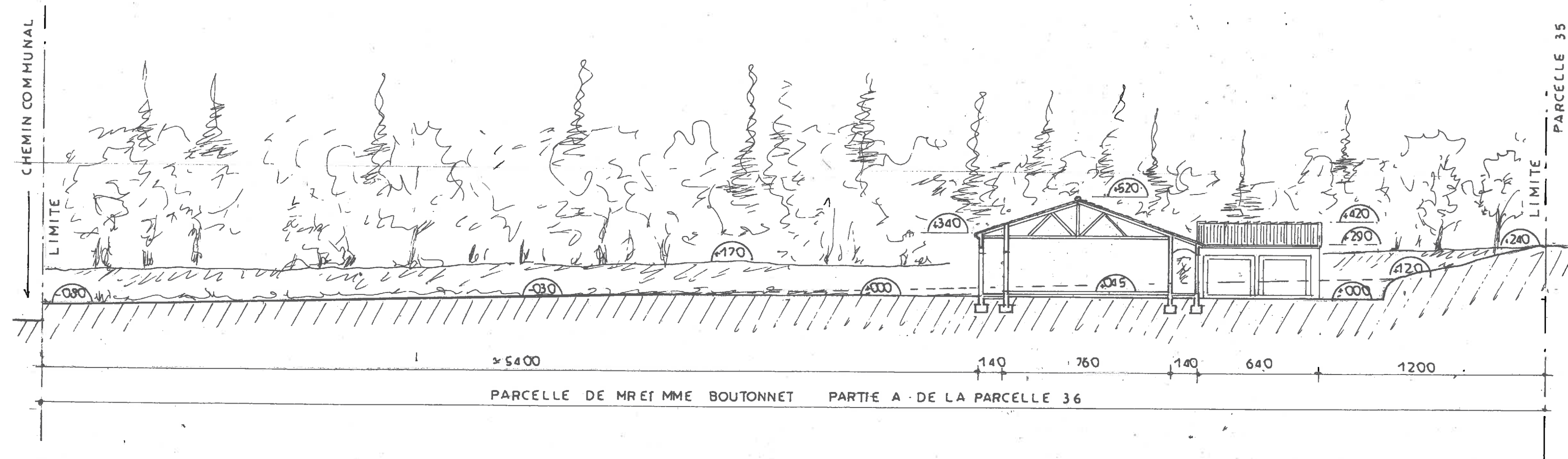
PC MI 2



COUPE D'INTEGRATION DANS LE SITE

ECHELLE 1/200

PC MI 3



COUPE A A

PC MI 4

NOTICE PAYSAGERE

01 : LOCALISATION DU TERRAIN :

Le terrain se situe, section Z, parcelle existante avant arpentage N° 36, nouvelle partie A en cours d'arpentage d'une surface de 3675 m² la partie non boisée et 3325 m² la partie boisée, lieu dit « Le Colombier » 30170 ALZON.

02 : DESCRIPTION DU TERRAIN

Le terrain est constitué de deux parties bien distinctes.

La partie basse constituée d'un champ en forme d'haricot, ou sera implantée la maison.

La partie haute du terrain entièrement boisée en forme de triangle et ne sera pas touchée lors du projet. Cet espace restera naturel.

La limite Nord est mitoyenne avec la parcelle N°35 bordée d'arbres. La limite Est, est mitoyenne avec la partie B de la parcelle N°36 en cours d'arpentage. La Limite Sud borde un chemin Communal. La limite Ouest est mitoyenne avec les parcelles N°43 et N°112, elles aussi boisées. Le terrain sur sa partie basse est constitué d'un sol meuble sur une bonne épaisseur (champ cultivable).

03 : VEGETATION EXISTANTE SUR LA PARCELLE :

Comme décrit dans le poste 02, Le terrain est constitué de deux parties bien distinctes.

La partie basse constituée d'un champ en forme d'haricot, ou sera implantée la maison avec une légère pente du Nord vers le Sud. La limite Nord est bordée d'arbres qui seront conservés.

La partie haute du terrain entièrement boisée en forme de triangle avec un dénivelé important d'Ouest en Est. Cet espace restera naturel et ne sera pas touché.

04 : PENTE DU TERRAIN

Le terrain est en légère pente du Nord vers le Sud sur la partie basse (champ) et avec un dénivelé important allant d'Ouest en Est sur la partie haute boisée du terrain.

05 : AMENAGEMENT DU TERRAIN

La maison sera implantée sur la partie basse vers la limite Nord puisque l'accès au terrain se fait par un chemin privé coté limite Nord. Un terrassement sera réalisé sur la partie d'implantation de la maison afin de créer une assise stable et d'avoir un niveau zéro homogène. Le terrain sera modelé sur les pourtours de la maison avec déblaie et remblaie sans pour autant toucher le reste de la parcelle qui sera préservée. L'accès à la parcelle est déjà aménagé depuis le chemin privé sur la limite Nord. Cet accès se prolongera jusqu'à la future construction afin d'accéder aux garages. Une aire de retournement ainsi qu'une aire de stationnement seront aussi aménagées sur la partie arrière de la maison. Tous les réseaux seront enterrés depuis la construction pour EDF- France Télécom et EAU et Egout jusqu'aux réseaux public en attente.

06 : PLANTATIONS

Il n'est pas prévu de plantations remarquables sur le terrain hormis quelques massifs de vivaces venant fleurir le devant de la maison. Tous les arbres existants en limite Nord seront conservés, ainsi que ceux de toute la partie haute du terrain. Il n'y a pas lieu donc de faire une demande d'autorisation préfectoral de défrichement. Quelques arbustes seront plantés sur la limite directe avec le voisin coté Est.

07 : VOLUME DE LA CONSTRUCTION

La maison : Elle sera de conception traditionnelle en rez de chaussée sur un vide sanitaire. Elle aura une forme en L ouvert vers le Sud, ainsi qu'un garage sur l'arrière de la maison coté Nord et relié avec elle par un porche donnant dans un cellier. Une terrasse couverte sera positionnée à l'angle Sud Ouest donnant avec la cuisine et le séjour, elle sera prolongée par une galerie de 1m40 de large sur toute la façade Sud afin d'en faire un brise soleil. Un porche sera positionné sur le devant de la porte d'entrée principale coté Nord, afin de marquer cet espace d'entrée. Un plancher isolé sera réalisé sur toute la surface de la maison, ainsi qu'une dalle sur hérisson pour le garage situé à l'arrière de la maison et pour la terrasse, galerie et porches. La partie habitable de la maison sera composée de 3 chambres, séjour, cuisine, salle de bain, wc et un cellier. La toiture de la maison sera en deux pentes sur la partie principale de la maison avec un trois pentes sur le retour en L. Le garage lui aussi est avec une toiture en deux pentes.

08 : CLÔTURES

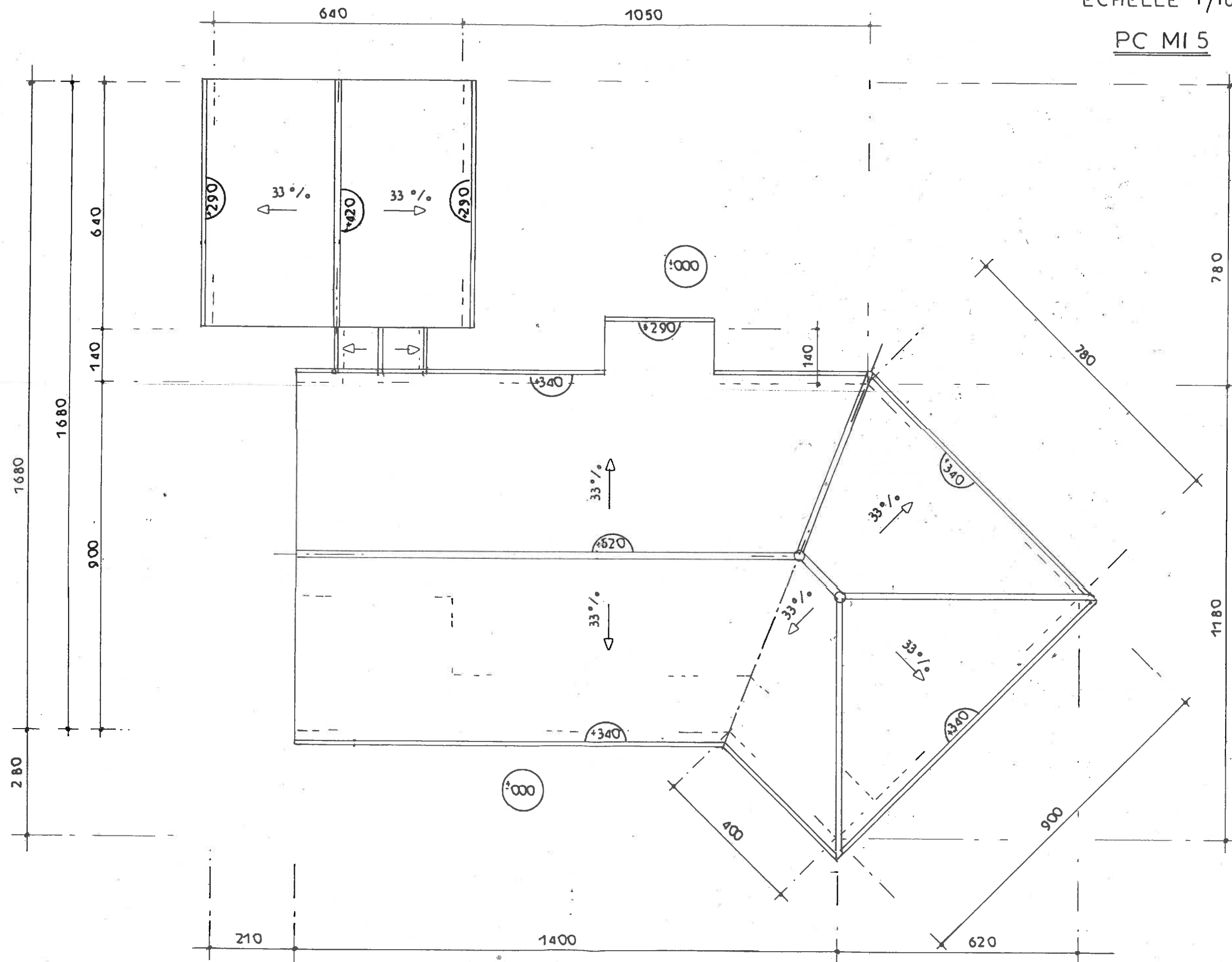
Les clôtures seront réalisées avec grillage afin de garder l'espace le plus transparent possible. Une haie d'arbustes sera plantée uniquement sur la partie en vue directe avec le voisin coté Est. L'entrée de la parcelle sera fermée par un portail de trois mètres de large.

09 : MATERIAUX

Les façades seront réalisées en enduit monocouche de teinte « ton pierre ». La couverture sera réalisée en deux pentes et trois pentes sur la maison et en deux pentes sur le garage. Elles seront en tuiles romane couleur vieillie, la hauteur ne dépassera pas 5,20 m au plus haut faitage pour la maison et 4,20 m pour le garage. Les pentes seront de 33%. Les menuiseries seront en PVC de couleur blanche avec des volets roulants intégrés à la maçonnerie.

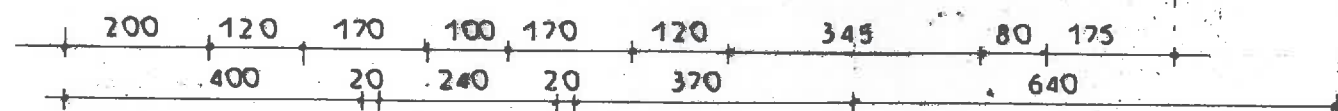
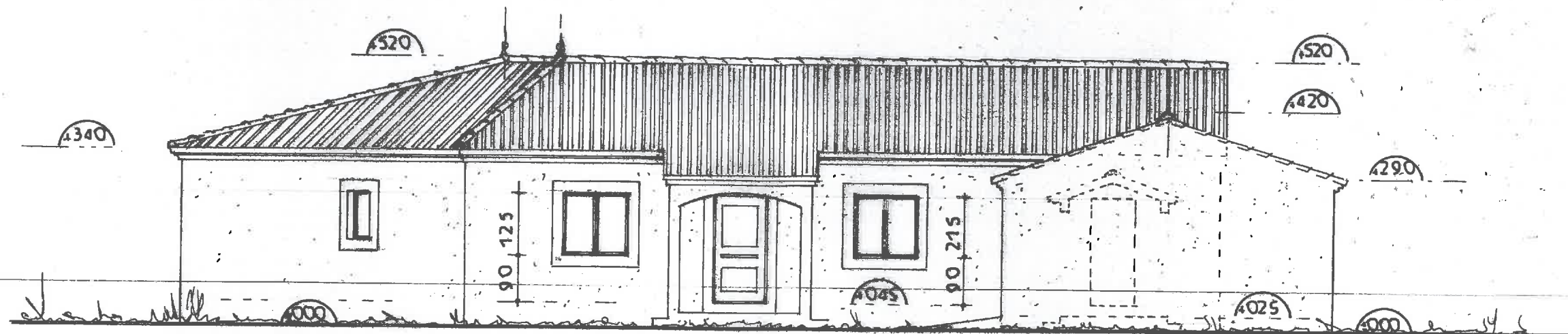
TOITURE
ECHELLE 1/100

PC MI 5

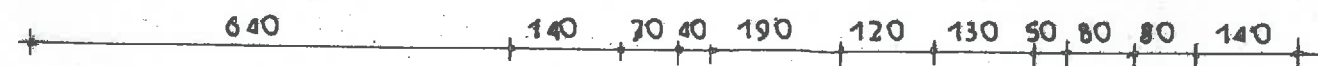
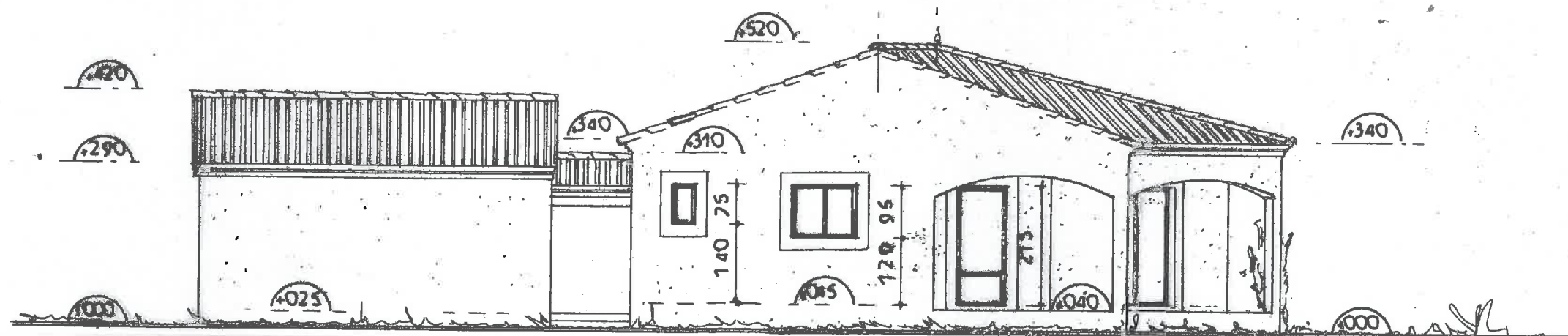


FACADES
EHELLE 1/100

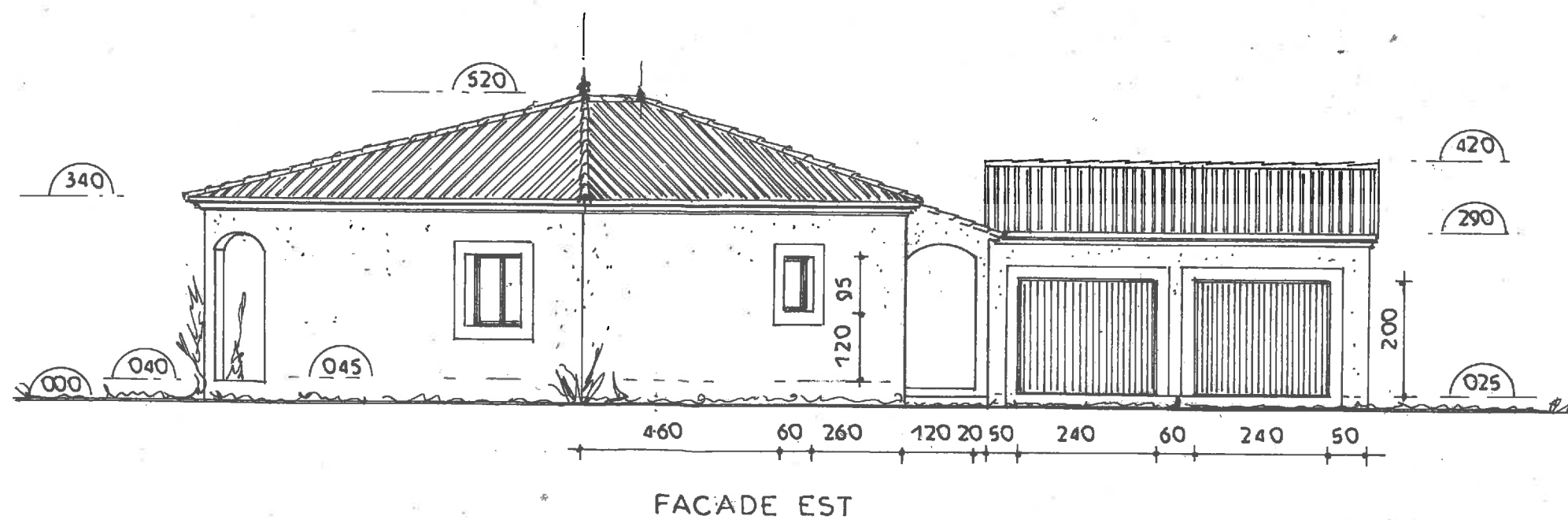
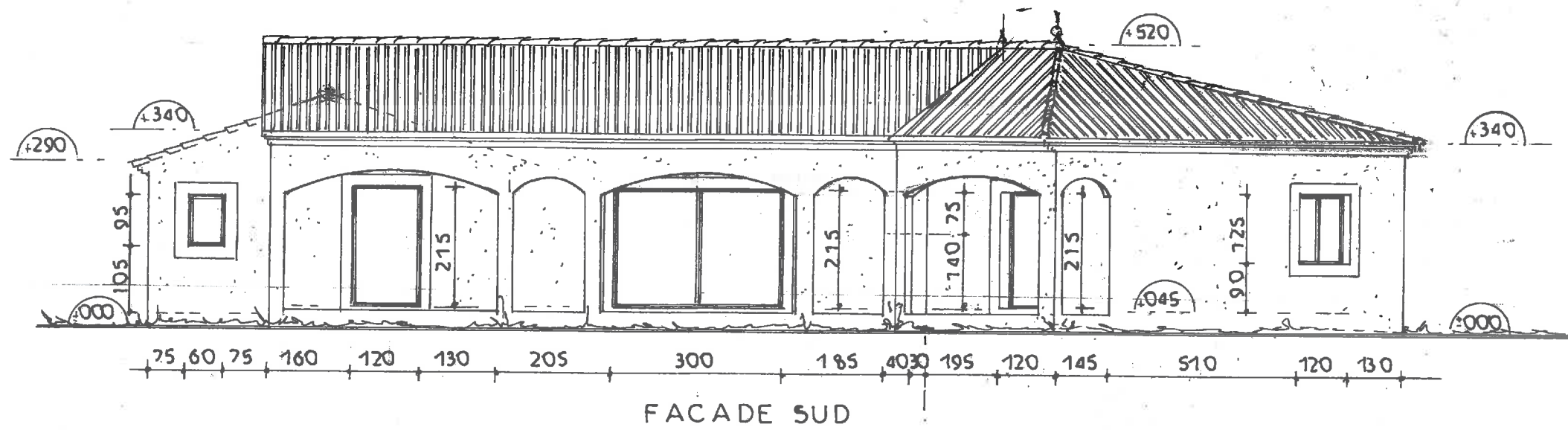
PC MI 5



FACADE NORD



* FACADE OUEST



CROQUIS D'INSERTION DANS LE SITE
PC MI. 6



PHOTOS DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE
PC MI 7

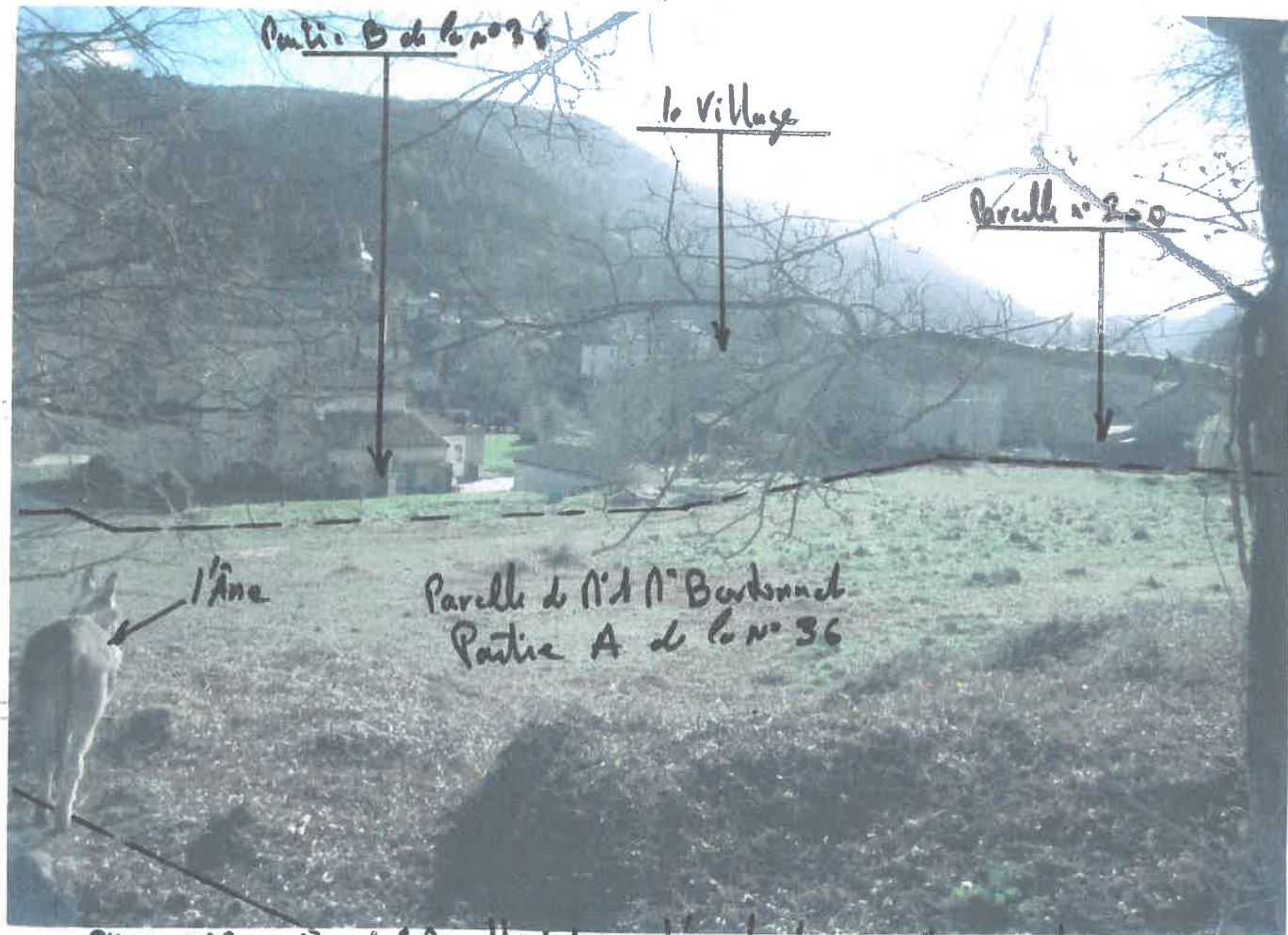


PHOTO N°2: Vue de la Parcelle depuis l'angle Nord partie non boisée

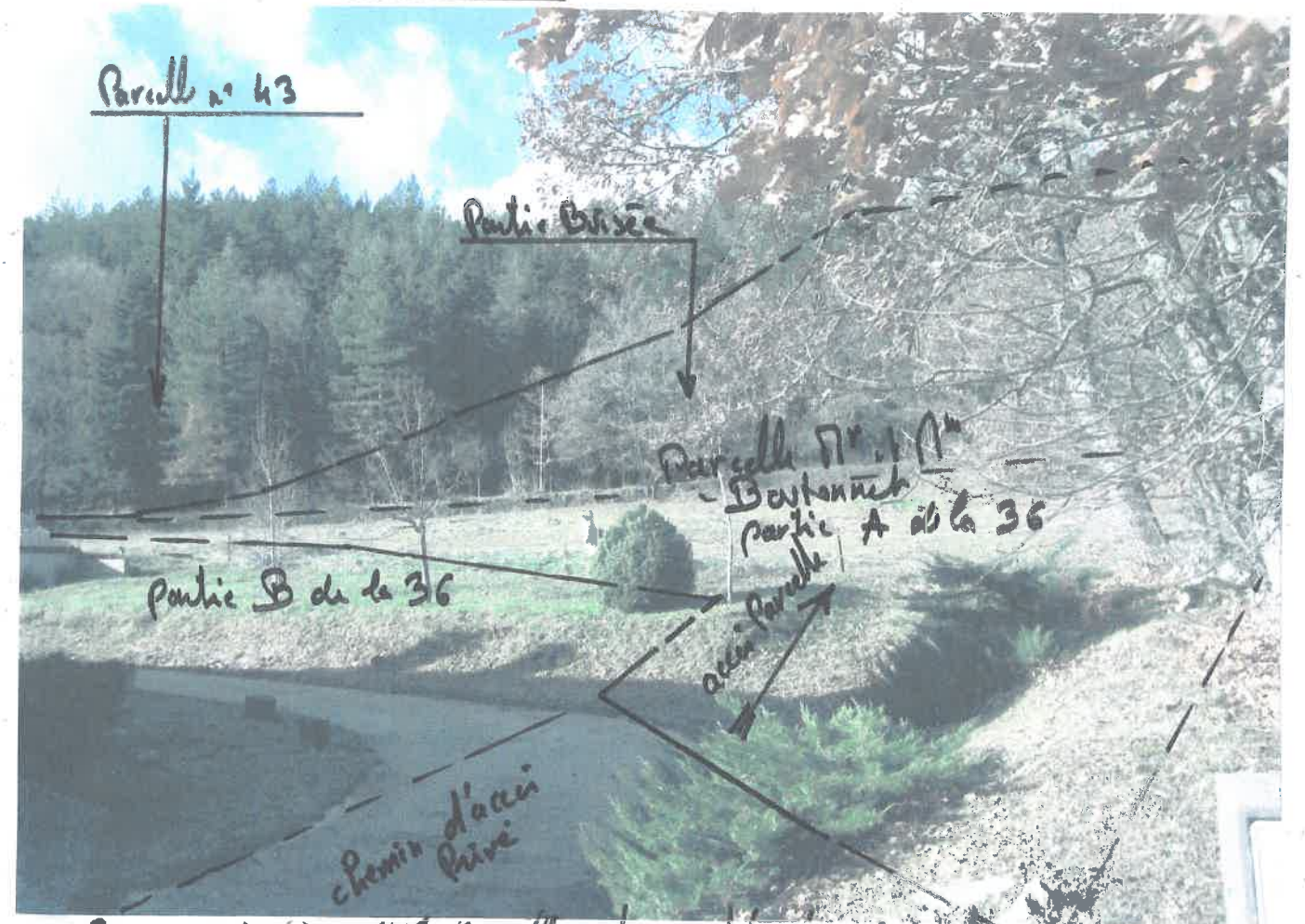


PHOTO N°4: Vue de la parcelle depuis l'accès privé de l'EST.



PHOTO N°3: vue de la Parcelle depuis l'angle sud-ouest partie non boisée

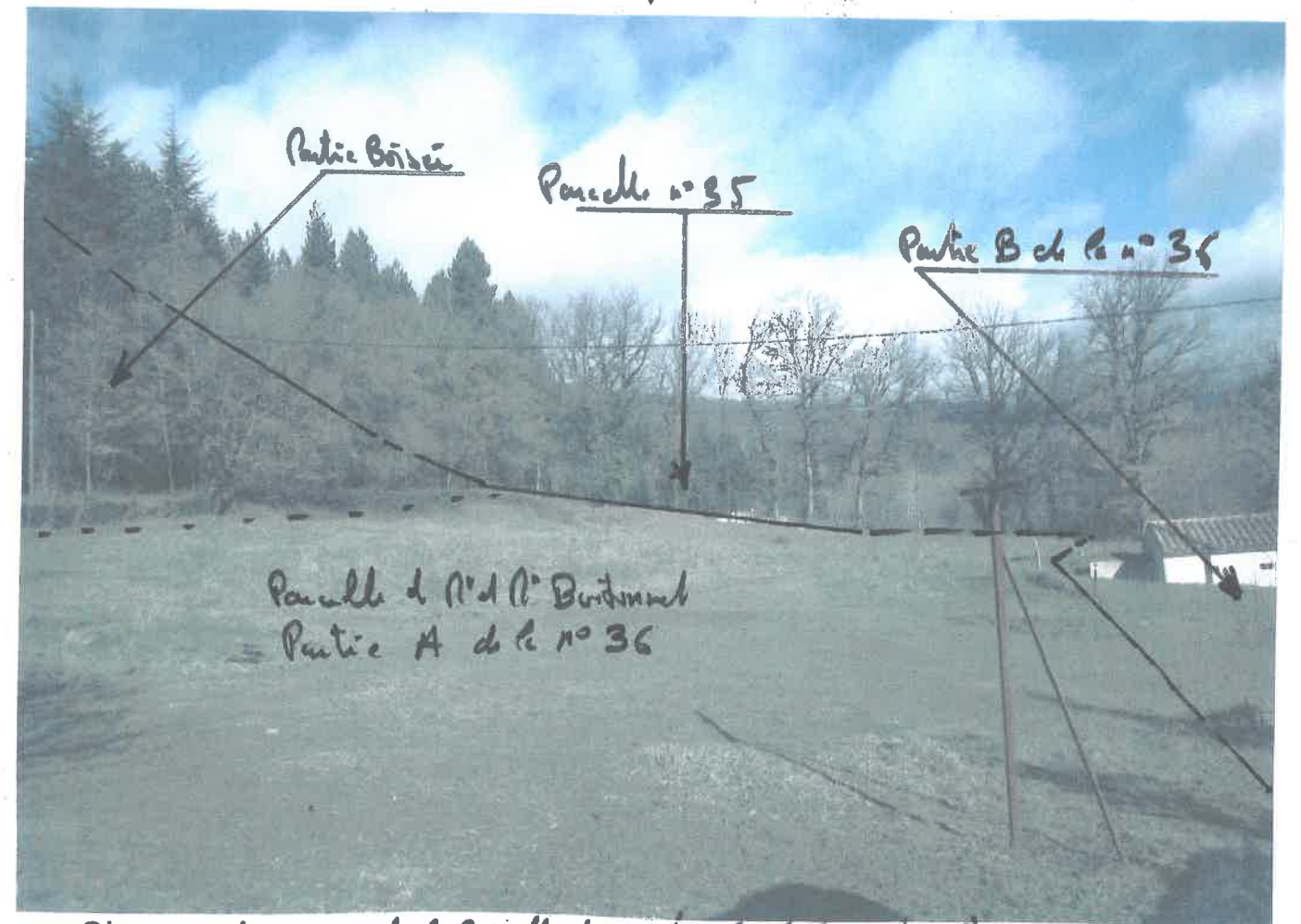


PHOTO N°4: vue de la Parcelle depuis l'angle sud-est partie non boisée

PHOTO PAYSAGE LO'INTAIN
PC MI 8

